

Secrétariat de zone

Agent traitant : Sandrine Dumont
Tél. : +32 84 21 99 92
@ : sandrine.dumont@zsdinaphi.be

Aux membres du Conseil de Zone

Madame la Bourgmestre,
Monsieur le Bourgmestre,
Monsieur le Député Provincial,

Par la présente, nous vous informons que la prochaine réunion du Conseil de Zone aura lieu le **vendredi 17 septembre 2021, dans la salle du club de foot à Beauraing, rue de Houyet 85.**

L'ordre du jour est le suivant :

En séance publique

1. Approbation du PV du Conseil du 16 juillet 2021
2. Fondation Roi Baudouin – Soutien financier – Convention
3. MP achat 3 TIB sèches pour plongeur – Conditions et mode de passation
4. MP achat 5 TIB pour sauveteur eau vive – Conditions et mode de passation
5. MP achat de 50 pagers – Conditions et mode de passation
6. Personnel opérationnel - Bureau des volontaires – Composition – Annulation décision du 18/06/21 et nouvelle décision
7. Personnel opérationnel – Secouriste-ambulancier non-pompier volontaire – Vacance d'emploi et appel à la réserve
8. Décision collège 30/07/21 – Ratification
9. Décision de tutelle – Approbation Compte 2020 - Information

A huis clos

10. Personnel opérationnel – Major professionnel – Prolongation réaffectation provisoire
11. Personnel opérationnel – Sergent volontaire – Nomination
12. Personnel opérationnel – Sapeur-pompier professionnel – Admission en stage de professionnalisation
13. Personnel opérationnel – Sapeur-pompier volontaire – Mobilité
14. Personnel opérationnel – Secouriste-ambulancier non-pompier volontaire – Admissions en stage
15. Personnel opérationnel – Secouriste-ambulancier non-pompier volontaire – Nomination
16. Personnel opérationnel – Sapeur-pompier volontaire – Annulation démission d'office
17. Personnel opérationnel – Sapeur-pompier volontaire – Démissions d'office
18. Personnel opérationnel – Secouriste-ambulancier non-pompier volontaire – Licenciements

Nous vous rappelons que, conformément à l'article 39 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, modifié par la loi du 15 juillet 2018, « **les lieu, jour et heure et l'ordre du jour des séances du conseil sont portés à la connaissance du public au moins par (...) l'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la zone (...) ou leur mise en ligne sur le site internet de la zone** ».

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Monsieur le Député Provincial, nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Secrétaire de Zone,



Sandrine DUMONT

Le Président de la Zone,



Christophe BASTIN